



Usine II : le moulin Coulette au début du 20e siècle encore longé par le bras d'or, une dérivation du Thérain (AC Montataire).

IVR22_20076005581NUCAB

Auteur de l'illustration : Clarisse Lorieux

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c)

Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation